

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Un jour historique!



En réélisant le conseiller fédéral Ueli Maurer et en élisant Guy Parmelin au Conseil fédéral, le Parlement a décidé de rétablir la concordance qui a fait ses preuves. L'UDC a pour la première fois un conseiller fédéral de Suisse romande. Il s'agit là d'un jalon important dans l'histoire du parti.

2^{ème} tube au Gothard

7

Le 28 février: OUI à plus de sécurité!



Référendum sur l'asile

9

Les coûts de l'asile explosent!



Criminels étrangers

10-11

Assurer enfin la sécurité!
OUI à l'initiative de mise en oeuvre.



L'UDC dans les médias en décembre



Pour le bien de la Suisse

Le 9 décembre 2015 entrera dans l'histoire de l'UDC. En effet, pour la première fois depuis que la Confédération existe, l'UDC dispose de deux conseillers fédéraux issus de deux régions linguistiques différentes. Avec Guy Parmelin, c'est la première fois qu'un politicien de la Suisse romande siège au sein de notre gouvernement pour y représenter notre parti. Notre autre représentant, Ueli Maurer, a lui aussi été honorablement élu pour un nouveau mandat.

La concordance est ainsi rétablie et l'UDC dispose à nouveau de deux conseillers fédéraux sur sept. Après huit ans, la population est enfin à nouveau représentée comme elle l'a souhaité. Le combat pour une Suisse indépendante et souveraine, la question toujours plus épineuse de la migration et un Etat raisonnable et non pas tentaculaire, voilà des problèmes qui seront enfin également abordés et résolus au sein du gouvernement. Voilà pour quoi l'UDC s'engage.

Ueli Maurer a été condamné à lutter seul pendant des années au sein de notre gouvernement. Mais voilà qu'une nouvelle ère commence. Avec Guy Parmelin, Ueli Maurer pourra compter sur un collègue au sein du Conseil fédéral, qui sait garder les pieds sur terre. Guy Parmelin est solidement enraciné dans sa région en tant que paysan et vigneron, fin connaisseur des dossiers et loyal envers son parti, tout en faisant preuve d'une personnalité collégiale et affable. Après Ruedi Minger et Paul Chaudet, il est le troisième paysan à faire son entrée dans le gouvernement de notre pays. L'UDC en ressent de la fierté et de l'humilité à la fois, car, il ne faut pas l'oublier, notre parti est issu historiquement du Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAI).

Je souhaite également de tout cœur à notre nouveau conseiller fédéral qu'il reste, tout comme son collègue Ueli Maurer, proche du peuple et attaché à ce dernier. C'est là en effet la clé d'une croissance de notre parti en Suisse romande, semblable à celle qu'il connaît en Suisse alémanique. Vue sous cet angle, cette élection est donc le sésame pour la croissance ultérieure de notre parti.

Il me reste à vous souhaiter, chers membres de l'UDC, chères lectrices et chers lecteurs de notre journal Franc-parler, de belles et joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une fructueuse nouvelle année 2016.

Cordiales salutations du Toggenbourg

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Discrimination des couples mariés

En 1984, le Tribunal fédéral prenait une décision capitale: les couples mariés ne devaient plus être défavorisés sur le plan fiscal par rapport aux couples non mariés. Un retard de plus de 30 ans pour mettre en œuvre cette décision est un véritable scandale. Avec notre initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage», cette injustice devrait enfin être abolie.

Discrimination au niveau fiscal

En Suisse, ce ne sont pas moins de 80'000 couples à être concernés par cette discrimination. Les couples à deux revenus dont les conjoints gagnent ensemble plus de 80'000 francs nets par année (sans enfants) ou 120'000 francs (avec enfants), sont, après leur mariage, plus mal lotis sur le plan fiscal qu'avant la conclusion du mariage. Il faut se souvenir en effet que, dans un couple, c'est la somme des deux revenus qui décide du taux d'imposition tandis que chez les couples non mariés, chacun des partenaires est imposé sur son propre revenu. La progression fiscale fait que le revenu plus élevé du couple marié sera imposé davantage. Après 30 ans de dis-



La famille est et reste le noyau le plus important de notre société. Elle apporte protection, sécurité et chaleur aux enfants.

«L'initiative doit permettre d'ancrer dans la Constitution le mariage comme étant une communauté de vie formée d'un homme et d'une femme.»

cussion, il est grand temps de mettre fin à cette inégalité de traitement sur le plan fiscal, inégalité que le peuple ne comprend plus depuis longtemps.

Discrimination au niveau des rentes

Mais les personnes mariées et les partenaires enregistrés sont également discriminés au niveau des assurances

sociales. La plupart des couples mariés reçoit une soi-disant rente AVS maximale, qui est aujourd'hui plus basse que celle que perçoivent les couples non mariés qui se trouvent dans la même situation sur le plan du revenu. 86 pour cent des couples mariés et enregistrés doivent s'en tirer avec non pas une rente double, mais avec une rente qui est plafonnée à 150 pour cent. Il est difficile de concevoir que des couples doivent se résoudre d'abord à divorcer s'ils souhaitent obtenir une rente double.

Renforcer la famille

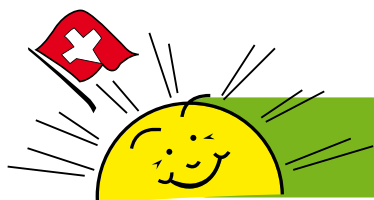
La famille est et reste le noyau le plus important de notre société. Elle apporte protection, sécurité et chaleur aux enfants; elle est la base qui permet aux enfants de développer une forte personnalité qui sait faire part de ses

convictions et faire preuve de courage civique. Le renforcement et la protection du mariage entre l'homme et la femme sont plus urgents que jamais à une époque, la nôtre, où notre société souffre de trop d'individualisme et où l'on ne cesse de chercher de nouveaux modes de vie. L'initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage» doit permettre d'ancrer dans la Constitution le mariage comme étant une communauté de vie formée d'un homme et d'une femme. C'est pourquoi il faut également voter OUI le 28 février 2016!

*Verena Herzog,
conseillère nationale,
Frauenfeld (TG)*



Les délégués de l'UDC Suisse donneront leur mot d'ordre lors de l'assemblée du 23 janvier 2016 à Wil (SG).



4 Repas du groupe

Un jour historique

Après l'élection de Guy Parmelin et la réélection de Ueli Maurer au Conseil fédéral, le repas du groupe a eu lieu au Kornhauskeller. Dans une ambiance festive, ce sont plus de 200 invités qui ont célébré le premier conseiller fédéral UDC romand et la concordance ainsi retrouvée avec deux UDC au sein du collège.



L'UDC remercie également le conseiller national Thomas Aeschi ainsi que le conseiller d'Etat Norman Gobbi pour leur engagement.



Le chef de groupe Adrian Amstutz, accompagné de Saint-Nicolas (Felix Müri), remercie les conseillers nationaux sortants. Ici Christian Miesch, Hans Killer et Max Binder (depuis la gauche).



Beat Arnold (Uri) était parmi les 25 nouveaux élus félicités.



Au restaurant «Äusseren Stand» ce sont plus de 100 sympathisants venus de toute la Suisse qui ont vibré tout au long des élections.



Suite à l'élection de leur candidat, les vaudois exultent dans leur stamm au restaurant Ambassador sur l'Helvetiaplatz.



Guy Parmelin pose avec sa famille (depuis la gauche): sa belle-mère Maria, son épouse Caroline, sa soeur Valerie et sa nièce Lauren.



Guy Parmelin

Né le 9 novembre 1959 à Bursins (VD)
marié avec Caroline, agriculteur et vigneron

1994 - 2003: Député vaudois

2003 - 2015: Conseiller national et vice-président du groupe UDC
(Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire
et de l'énergie CN, Commission de la sécurité sociale et de la
santé publique)

Guy Parmelin est vice-président du conseil d'administration de la Fédération des Coopératives Agricoles Suisses (fenaco) et membre du conseil d'administration de l'Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) du Canton de Vaud.



CLUB PISCINE

WWW.CLUBPISCINE.CH

SPAS - PISCINES - TRAITEMENT DE L'EAU - ACCESSOIRES



WIR Bank

Route de Toches 3 - 1026 ECHANDENS - 021 617 17 17

LAVAGE ET VENTE DE DUVETS ET COUSSINS

WIR Bank

Le Roi du Duvet

DUVET PRESTIGE

Route des Toches 3 - 1026 ECHANDENS - Tél. 021 703 10 00

Découvrez maintenant **Voix Libre** – le magazine qui dévoile ce que les autres vous cachent !



Depuis 2012, le magazine Voix Libre paraît régulièrement tous les deux mois et informe les lecteurs des zones d'ombre de la politique suisse et internationale. Voix Libre est le seul magazine romand défendant la souveraineté nationale, la démocratie directe et la neutralité perpétuelle et armée.

www.voix-libre.net

Voix Libre - le magazine qui défend une Suisse souveraine, démocratique et neutre.

Oui, je m'intéresse à Voix Libre !

- ☐ Abonnement annuel (6 numéros) | CHF 40.00
- ☐ Abonnement de soutien (6 numéros) | CHF 50.00
- ☐ Offre découverte* (3 numéros) | CHF 15.00

*non renouvelable

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom / Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Date _____

Signature _____

Envoyez ce talon à:

Voix Libre, Case Postale 1587, 1701 Fribourg

Ou sélectionnez votre choix sur notre site internet www.voix-libre.net ou par mail à l'adresse info@voix-libre.net

La meilleure solution

Après 35 années d'exploitation cette importante liaison routière entre le Tessin et le reste de la Suisse doit être assainie. La manière dont nous entreprendrons ces travaux aura des conséquences d'une grande portée. Le Conseil fédéral et le Parlement ont examiné pendant plusieurs années diverses variantes et sont arrivés à la conclusion évidente que la réfection du tunnel routier du Gothard devait passer par un deuxième tube.

Trois grands arguments parlent clairement en faveur de la construction d'un deuxième tube au Gothard:

- premièrement: la sécurité routière.
- deuxièmement: la garantie d'une liaison fiable pour les entreprises suisses entre elles et avec notre important partenaire commercial, l'Italie.

déjà fait 18 morts. Ce type d'accident pourra être quasiment exclu à l'avenir. Grâce à la bande d'arrêt d'urgence qui sera aménagée, les forces de sauvetage parviendront plus rapidement et plus simplement sur les lieux d'un accident. Le deuxième tube empêchant une fermeture pendant plusieurs années de cette liaison routière, on évitera un dangereux trafic de contournement par les cols alpins du Valais et des Grisons.

tessinoise dépasse 9 milliards de francs. Faute de ce deuxième tube au St-Gothard nous nous coupons de nos principaux marchés.

Investissement sûr: la construction du deuxième tube coûte 2,8 milliards de francs. Il s'agit là d'un investissement durable et générateur de plus-values. Le tunnel du St-Gothard doit être assaini tous les 30 à 40 ans. Chaque génération doit un jour relever ce défi. Grâce à la construction d'un deuxième tube, ce problème sera durablement résolu. Il en est tout autrement du projet de transbordement sur le rail défendu par les adversaires. Ceux-ci réclament la construction de quatre, six ou même de huit énormes installations de chargement sur le rail qui devraient être démolies et amorties après la rénovation du tunnel. Cela coûtera largement plus que trois milliards de francs. Au prochain assainissement, il faudra encore une fois dépenser des milliards pour reconstruire tout le système. Et cela recommencera chaque fois. Finalement, la construction d'un deuxième tube coûte moins cher que les propositions des adversaires de ce projet.

Toute la Suisse et plus particulièrement la Suisse romande ont un grand intérêt à ce que ces investissements soient durables et raisonnables. Seule la construction d'un deuxième tube répond à ces exigences.

*Jean-François Rime,
conseiller national,
président de l'usam,
Bulle (FR)*



Les adversaires veulent implanter dans les vallées étroites de notre Arc alpin des installations de chargement d'une surface équivalente à 22 terrains de football, dépassant même celles d'Eurotunnel.

- troisièmement: un investissement sûr et judicieux dans une réfection efficace qui créera des plus-values pour les générations à venir.

La sécurité: la construction d'un deuxième tube fera d'un tunnel long et dangereux à trafic bidirectionnel un système routier sûr. Les collisions frontales dans le tunnel du Gothard ont

Liaison commerciale sûre: l'Italie est le troisième partenaire commercial de la Suisse dans l'ordre d'importance. Les entreprises helvétiques exportent notamment en Lombardie et dans la région de Milan. Nous importons davantage de marchandises d'Italie que de grandes nations économiques comme les Etats-Unis et la Chine. Le bilan commercial global via la frontière

Droits de l'homme comme décadence?

L'exemple ci-après montre jusqu'où nous sommes allés avec le conformisme international. Sous prétexte de «droits de l'homme», on pose des exigences qui confinent parfois à l'absurdité et qui peuvent également nous coûter cher en terme de finances. L'initiative pour l'autodétermination que lance l'UDC est d'autant plus importante, afin que nous puissions décider par nous-mêmes et en toute connaissance de cause de nos droits.

A l'âge de 65 ans, un Argovien prénommé Max estime que le sexe qu'il a eu à la naissance n'était pas le bon. Il commence donc une thérapie hormonale et une psychothérapie, vit comme une femme et se fait appeler Nadine.

«L'initiative sur l'autodétermination veut uniquement qu'en Suisse l'on puisse décider des droits et devoirs en se basant sur notre bon sens.»

Peu de temps après, il subit une opération de changement de sexe et envoie dans la foulée une facture d'un montant de 43'000 francs à sa caisse-maladie. Cette dernière refuse toutefois de prendre en charge ces coûts en alléguant le fait que pour ce genre d'interventions lourdes et irréversibles, il fallait prévoir un délai d'attente de deux ans en Suisse.

C'est la collectivité qui paie

Nadine s'est battue à tous les niveaux pour que ces coûts soient pris en charge par la collectivité qui paie des primes. Elle avait déjà 72 ans lorsque la Cour européenne des droits de l'homme a admis son recours: se-

lon cette dernière, les deux années de délai d'attente contrevenaient à l'article 8 de la Convention des droits de l'homme! La norme internationale en question garantit le «droit au respect de la vie privée et familiale», ce qui est également stipulé mot pour mot dans notre Constitution fédérale. La Suisse s'est ainsi vu condamnée pour violation des droits de l'homme et à un montant de 15'000 euros pour réparation et de 8'000 euros de dommages-intérêts, et la caisse-maladie contrainte de payer immédiatement l'opération.

Pas un exemple tiré par les cheveux

Tout au contraire: la page internet d'une organisation qui œuvre pour la défense des droits de l'homme prend cette décision comme ayant valeur de précédent pour le maintien des «droits de l'homme» et contre l'UDC et son initiative.

En tant que citoyen ordinaire, on pense que les droits de l'homme concernent plutôt l'interdiction de la torture, la protection des victimes de guerres ou encore le droit à la vie, moins en revanche la satisfaction d'un besoin



personnel d'autoréalisation (tar-dive) pour laquelle celles et ceux qui paient des impôts et des primes doivent passer à la caisse. Cette surinterprétation des droits de l'homme originaux par des juges étrangers génère une mentalité revendicatrice. L'initiative sur l'autodétermination lancée par l'UDC veut uniquement qu'en Suisse l'on puisse décider des droits et devoirs en se basant sur notre bon sens.



Nous ne serons bientôt plus chez nous !

La dernière révision de la loi sur l'asile ne peut qu'être un coup d'épée dans l'eau. En effet, elle se fonde sur un système (Schengen-Dublin) aux abois : les masses de « migrants » qui affluent vers l'Europe s'y répandent aujourd'hui presque sans contrôle; et aussi longtemps que nous n'aurons pas le courage de rétablir des contrôles systématiques aux frontières, comme le demande l'UDC, nous en serons réduits à faire passivement le service après-vente d'une politique migratoire en faillite, celle de l'Union européenne.

Dans cette situation déjà catastrophique, le Parlement fédéral a créé un appel d'air supplémentaire : chaque requérant se verra désigner systématiquement un

ces avocats? Eh bien, du travail... d'avocat: leur simple présence provoquera inmanquablement une explosion du nombre des recours, donc un allongement de la durée de procé-

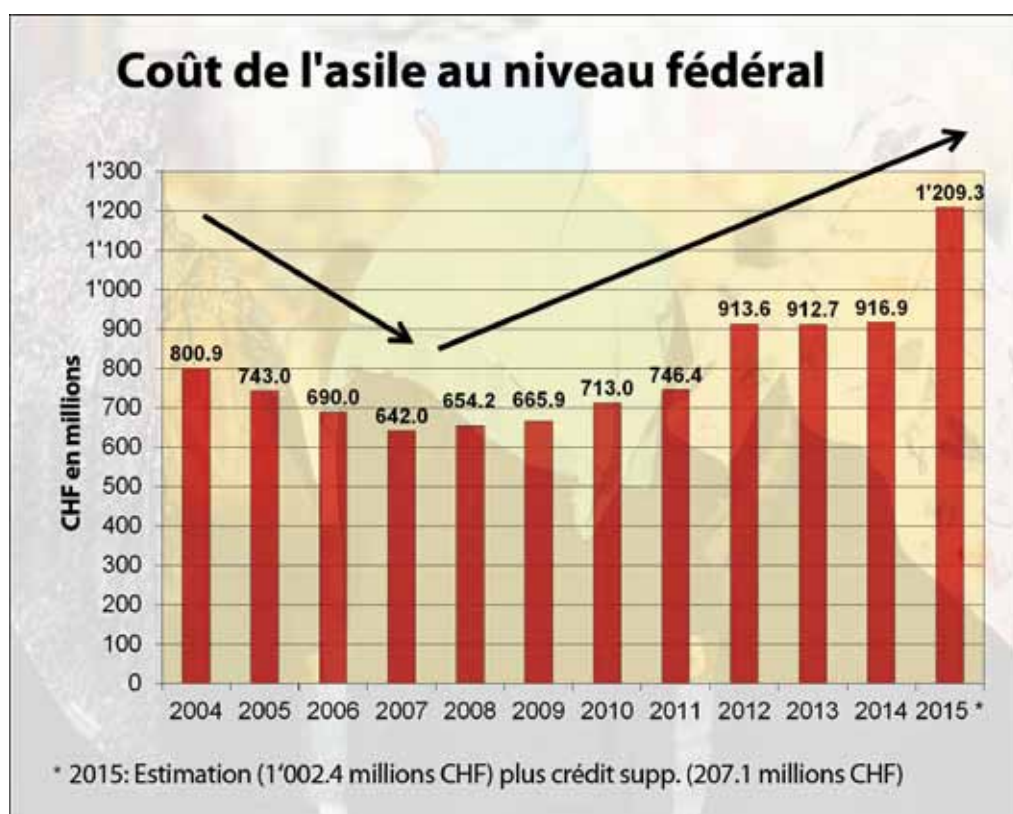
d'accélérer les procédures, celles-ci seront en réalité ralenties, de surcroît à nos frais !

Droit d'expropriation

Autre scandale dont on ne parle pas assez : pour acquérir des terrains pour des constructions ou installations destinées à héberger les requérants, la Confédération aura le droit – incroyable dans notre ordre juridique – d'exproprier les légitimes propriétaires. Comment des partis (PDC, PLR) qui se disent attachés au droit de propriété ont-ils pu laisser faire cette monstruosité en violation crasse de la garantie constitutionnelle de la propriété ?

Ça suffit !

Dans ce pays, nous ne sommes bientôt plus chez nous. Ça commence par l'immigration de masse qui nous submerge. Et ça devrait continuer par l'expropriation de notre terre ? Non, ça suffit ! Signons donc et faisons signer autour de nous le référendum lancé par l'UDC !



Les coûts augmentent et augmentent. Les décisions d'aujourd'hui relatives à l'asile vont conduire les budgets des communes et des cantons à l'avenir à des milliards de déficits ou à des hausses d'impôts.

avocat. Et aux frais de qui? Des contribuables, bien sûr! A nos frais, donc! Tous ceux qui peinent à payer leur avocat apprécieront... Et que feront

dures dont pourtant l'immense majorité, on le sait, aboutit à un refus de l'asile. Par là, cette révision est une imposture : derrière l'objectif affiché

Jean-Luc Addor,
conseiller national
et avocat,
Savièse (VS)



Signez encore le référendum et renvoyez-le au comité jusqu'au 31.12.2015! Merci beaucoup.

Imposer la volonté du peuple

Cela fait déjà cinq ans que le peuple suisse a accepté l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers. A ce jour, rien n'est mis en œuvre afin de faire appliquer cette décision claire du souverain. Pire, le Conseil fédéral propose une application très souple qui reprend les bases du contre-projet que le peuple avait pourtant clairement refusé.

par Michael Buffat, conseiller national, Vuarrens (VD)

Confronté au refus des autorités politiques fédérales de centre gauche d'appliquer les décisions démocratiques, il appartient désormais au peuple de reprendre les choses en mains afin d'améliorer la sécurité de toutes les personnes résidant légalement dans notre pays.

Aujourd'hui, la criminalité étrangère a pris une proportion effrayante, certaines personnes ne sont plus impressionnées par de petites peines de prison au regard de ce que peut rapporter un larcin. Il en résulte une proportion de criminels étrangers supérieure à 70% dans les prisons suisses. Ce chiffre dépasse même les 80% dans les lieux de détention du Canton de Vaud.

Carton rouge

A l'avenir les crimes particulièrement graves commis par des étrangers doivent



«Pour plus de sécurité et pour le respect de la volonté populaire, soutenons l'initiative de mise en oeuvre!»

Didier Spies, Courroux (JU)

Imposer la volonté du peuple!

obligatoirement conduire à une expulsion du territoire suisse. C'est à dire par exemple qu'en cas de meurtre, de brigandage, de viol, il n'y aura plus de discussion sur les conséquences pour l'auteur du délit. Il devra quitter la Suisse au terme de sa peine, ou si cette possibilité est offerte, purger sa peine dans son pays d'origine.

Carton jaune

Pour un certain nombre de délits, l'expulsion est rendue possible uniquement en cas de récidive. Il s'agit pour les auteurs de délits mineurs d'un avertissement. Dans les faits, la récidive entraînera, comme cela se pratique au foot, à un carton rouge, donc à une expulsion de notre territoire.

Cette pratique largement souhaitée par le souverain correspond à un certain bon sens. Les personnes qui sont accueillies dans notre pays doivent chercher à s'intégrer et non à commettre des délits et des incivilités à répétition. Malheureusement, un grand nombre d'immigrés proviennent depuis quelques années de pays, ou de cultures différentes de la nôtre, avec une conception du droit incompatible avec notre système démocratique et juridique. Aujourd'hui, la Suisse ne doit plus garder sur son territoire des personnes qui



«Votons OUI à l'initiative de mise en oeuvre, parce que garder ces criminels ici, c'est une insulte pour tous les étrangers qui souhaitent s'intégrer.»

Jérôme Desmeules, Fully (VS)

Imposer la volonté du peuple!

ne veulent pas s'adapter à notre ordre ou qui sont uniquement là dans un but de pratiquer des activités criminelles financièrement intéressantes.

Cette initiative ouvre une nouvelle perspective, celle de permettre de sanctionner les abus dans nos assurances sociales et par là, contribuer à les consolider. Que ce soit dans le cadre de l'AI ou encore l'aide sociale, la proportion d'étrangers est également supérieure à la proportion des citoyens suisses. Il ne s'agit pas de punir une communauté, mais bien de punir les moutons noirs qui abusent sans frémir de nos œuvres sociales.

L'initiative pour le renvoi des criminels étrangers, tout comme l'initiative

de mise en œuvre se veut dissuasive pour répondre à un problème reconnu. C'est un signal clair, les criminels étrangers doivent savoir que dorénavant ils ne pourront plus compter sur le laxisme du système judiciaire suisse pour éviter une expulsion.

En acceptant cette initiative d'application, le Peuple suisse a l'occasion d'apporter la confirmation de son vote de 2010 et la nécessité absolue pour notre sécurité d'expulser celles et ceux qui viennent dans notre pays

*Michael Buffat,
conseiller national,
Vuarrens (VD)*

dans le but de pratiquer des activités illégales. La Suisse ne doit pas devenir l'eldorado des criminels étrangers.



Pourquoi l'initiative de mise en œuvre est nécessaire:

19 délits avant d'être expulsé!

Jugement du Tribunal administratif du canton de Zurich

Décision du 24 juin 2015 (VB.2015.00206)

Le droit en vigueur ainsi que la législation d'exécution acceptée par le Parlement sont trop peu conséquents pour ce qui est de l'application des expulsions. Sans l'initiative de mise en œuvre, rien de changera à cette pratique. En juin 2015, le Tribunal administratif du canton de Zurich a retiré son permis d'établissement à un étranger de 45 ans, mais seulement après son 19e délit!

L'étranger en question, né en 1970, est arrivé en Suisse en 1985, à l'âge de 15 ans; il a ensuite obtenu son permis d'établissement dans le canton de Zurich. Il commet son premier délit en 1991 déjà, délit qui entraînera sa condamnation à 18 mois de prison pour infractions en matière de stupéfiants. Selon l'initiative de mise en œuvre, cet individu devrait être expulsé du pays. Les autorités n'en firent toutefois rien à l'époque et cette personne a continué à commettre des délits. Il sera condamné par la suite pour d'autres infractions en matière de stupéfiants, fausse accusation, menace et escroquerie.

**Imposer la
volonté du peuple!**



Jean-François Rime,
Président de l'Union
suisse des arts et métiers
usam, Conseiller
national UDC Fribourg

**«Nous ne pouvons pas nous permettre
de couper la liaison routière avec l'Italie,
un de nos principaux partenaires com-
merciaux. Pour nos entreprises suisses:
Oui au Gothard.»**

tunnel-du-gothard-oui.ch

**tunnel du
gothard oui**

Comité interpartis « Tunnel du Gothard OUI », 3001 Berne

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE ...**

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

JAGUAR XE 4x4

**UNE CONDUITE SOUVERAINE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.**



Grâce à la transmission intégrale intelligente de la nouvelle JAGUAR XE All-Wheel-Drive, vous maîtrisez la route même en cas de conditions difficiles. L'essieu arrière peut, à la demande, transférer rapidement et automatiquement la force motrice sur les quatre roues. Et avec le nouveau moteur diesel Ingenium 2.0 litres de la berline de sport XE All-Wheel-Drive, vous roulez sportivement et en toute sécurité en tout temps et sur n'importe quel revêtement, quels que soient l'époque de l'année ou les conditions météo. Disponible à la commande dès maintenant et à la vente début 2016.

jaguar.ch

THE ART OF PERFORMANCE

Non merci, pas comme ça!

Oui je suis d'accord avec la Jeunesse socialiste suisse, le Parti socialiste et les Verts : la sous-alimentation d'une trop grande partie de la population mondiale est tragique. Face à pareille catastrophe, nous devons agir. Nous le faisons déjà. Mais alors non ! Pas avec une initiative peu judicieuse voire inefficace comme celle proposée au souverain le 28 février 2016.

L'initiative a été déposée le 24 mars 2014 avec 116 000 signatures. Son objectif : lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles et sur les denrées alimentaires. Noble intention, mais

lation ! D'autres facteurs expliquent ces hausses : les variations du climat, l'insécurité qui ronge les zones de production, les terres cultivables de plus en plus rares... voilà qui fait fluctuer les prix agricoles, mais pas

dans l'assiette vide d'une personne sur huit dans le monde. Au contraire, cette interdiction frappera de plein fouet les acteurs du commerce international établis en Suisse : 35% du commerce mondial des céréales, 50% du sucre ou 60% du café passent par des entreprises sises dans notre pays. Lesquelles seraient directement menacées de fermeture, de pertes d'emploi.

«Cette interdiction frappera de plein fouet les acteurs du commerce international établis en Suisse.»

Que la Suisse poursuive son engagement pour améliorer les infrastructures dans les pays souffrant de sous-alimentation, pour les aider à stocker leurs produits agricoles dans de bonnes conditions, par exemple. Mais pas avec une pareille initiative, parfaitement utopique, non merci, pas comme ça!



L'initiative ferait augmenter l'insécurité concernant l'évolution des conditions-cadre économiques dans notre pays et enverrait un signal négatif pour l'ensemble de la place économique suisse.

un parfait non-sens dans la réalité économique.

Causes diverses

Il y a, sur notre terre, des régions où l'on ne mange pas à sa faim et d'autres où l'on gaspille ce que l'on n'arrive pas à manger. Et les prix des matières premières agricoles grimpent. Mais pas à cause de la spéculation.

Plutôt un profond déséquilibre entre l'offre et la demande.

Plus de problèmes

Dès lors, lutter contre la spéculation n'apporte aucune solution à la malnutrition sur notre planète. Et si la Suisse se met à interdire, sur son territoire, la spéculation sur les denrées alimentaires, cela ne changera rien

*Pierre-André Page
conseiller national,
Chatonnaye (FR)*



L'UDC proche de vous

Rencontrez personnellement vos parlementaires et posez-leur toutes vos questions!



Argovie



Burgherr Thomas, conseiller national
21 décembre, 19h00 Uhr
Restaurant Schützen, Aarau



Flückiger Sylvia, conseillère nationale
21 décembre, 19h30 Uhr
Gasthaus zum Schützen, Aarau



Giezendanner Ulrich, conseiller national
19 décembre, 11h00 Uhr
Tägerhard, Wettingen



Glarner Andreas, conseiller national
19 décembre, 11h00 Uhr
Tägerhard, Wettingen



Knecht Hansjörg, conseiller national
19 décembre, 11h00 Uhr
Restaurant Tägerhard, Wettingen



Stamm Luzi, conseiller national
19 décembre, 11h00
Tägerhard, Wettingen

21 décembre, 20h00
Gasthaus zum Schützen, Aarau



Reimann Maximilian, conseiller national
pas d'événement



Berne



Aebi Andreas, conseiller national
pas d'événement



Amstutz Adrian, conseiller national
21 décembre, 20h00
Restaurant Rebleuten, Oberhofen



Bühler Manfred, conseiller national
12 janvier, 20h00
Rest. Chemihütte, Aeschi bei Spiez



Geissbühler Andrea, conseillère nationale
5 mars, 10h30
Rathaus Aarau, im Grossratssaal
auschspiel, Fussballplatz Gerzensee



Hess Erich, conseiller national
9 janvier, 17h30
Hotel Kreuz, Zeughausgasse, Berne



Pieren Nadja, conseillère nationale
27 novembre, 19h00
Weihnachtsmarkt Konolfingen, SVP Stand

6 décembre, 14h00
Weihnachtsmarkt Burgdorf, SVP Stand



Röstli Albert, conseiller national
21 décembre, 20h00
Restaurant Rebleuten, Oberhofen



Salzmann Werner, conseiller national
6 décembre
Weihnachtsmarkt Burgdorf, SVP Stand



von Siebenthal Erich, conseiller national
pas d'événement



Bâle-Campagne



de Courten Thomas, conseiller national
15 décembre, 19h30
Leimenstübli, Leimenhof, Wenslingen



Sollberger Sandra, conseillère nationale
15 décembre, 19h30
Leimenstübli, Leimenhof, Wenslingen



Bâle-Ville



Frehner Sebastian, conseiller national
pas d'événement



Kanton Rh. Ext.



Zuberbühler David, conseiller national
16 janvier, 19h00
„Freihof Brauerei & Hofstube in Gossau“



Fribourg



Rime Jean-François, conseiller national
pas d'événement



Page Pierre-André, conseiller national
pas d'événement



Genève



Amaudruz Céline, conseillère nationale
pas d'événement



Nidegger Yves, conseiller national
pas d'événement



Glaris



Hösli Werner, conseiller aux Etats
pas d'événement



Grisons



Brand Heinz, conseiller national
15 janvier, 20h00
Schloss Brandis, Maienfeld



Martullo-Blocher Magdalena, conseillère nationale
25 février, 19h30
Lenzerheide



Lucerne



Estermann Yvette, conseillère nationale
26 novembre, 20h00
Restaurant Obernau, Kriens-Obernau



Müri Felix, conseiller national
7 janvier, 19h30
Restaurant Vogelsang, 6205 Eich



Grüter Franz, conseiller national
7 janvier, 19h30
Restaurant Vogelsang, 6205 Eich



Neuchâtel



Clottu Raymond, conseiller national
pas d'événement



Nidwald



Keller Peter, conseiller national
pas d'événement



St-Gall



Brunner Toni, conseiller national
5 janvier, 20h00 Uhr
 Hotel Metropol, Bahnhofstrasse 26, Widnau



Reimann Lukas, conseiller national
7 janvier, 19h30
 Mehrzweckhalle Frasnacht
8 janvier, 19h00
 Hotel Restaurant Seehof, Schmerikon
12 janvier, 19h00
 Bodensee Käse AG, Rislen, 9512 Rosstrüti



Müller Thomas, conseiller national
21 décembre, 20h00
 Seerestaurant, Rorschach



Keller-Inhelder Barbara, conseillère nationale
7 janvier, 19h30
 Mehrzweckhalle Frasnacht
8 janvier, 19h00
 Hotel Restaurant Seehof, Schmerikon
12 janvier, 19h00
 Bodensee Käse AG, Rislen, 9512 Rosstrüti



Büchel Roland Rino, conseiller national
5 janvier, 20h00
 Hotel Metropol, Bahnhofstrasse 26, Widnau
7 janvier, 19h30
 Zollhaus Gams



Schwytz



Dettling Marcel, conseiller national
13 janvier, 20h00
 Wangen SZ



Schwander Pirmin, conseiller national
13 janvier, 20h00
 Wangen SZ



Föhn Peter, conseiller aux Etats
pas d'événement



Kuprecht Alex, conseiller aux Etats
pas d'événement



Schaffhouse



Hurter Thomas, conseiller national
pas d'événement



Germann Hannes, conseiller aux Etats
pas d'événement



Soleure



Imark Christian, conseiller national
11 décembre, 19h30
 Restaurant Schlosshof, Dornach



Wobmann Walter, conseiller national
pas d'événement



Thurgovie



Eberle Roland, conseiller aux Etats
16 février, 20h00
 Dorfalm, Mettendorf



Hausammann Markus, conseiller national
16 février, 20h00
 Dorfalm, Mettendorf



Herzog Verena, conseillère nationale
16 février, 20h00
 Dorfalm, Mettendorf



Walter Hansjörg, conseiller national
16 février, 20h00
 Dorfalm, Mettendorf



Tessin



Chiesa Marco, conseiller national
pas d'événement



Uri



Arnold Beat, conseiller national
9 janvier, 19h30
 Restaurant Alpina, Unterschächen



Vaud



Buffat Michael, conseiller national
4 février, 20h00
 Rest. de la Plage, Yverdon-les-Bains



Nicolet Jacques, conseiller national
4 février, 20h00
 Rest. de la Plage, Yverdon-les-Bains



Grin Jean-Pierre, conseiller national
4 février, 20h00
 Rest. de la Plage, Yverdon-les-Bains



Glauser Alice, conseillère nationale
pas d'événement



Valais



Addor Jean-Luc, conseiller national
pas d'événement



Ruppen Franz, conseiller national
pas d'événement



Zoug



Aeschi Thomas, conseiller national
18 décembre, 19h30
 Restaurant Sport Inn, Baar



Stahl Jürg, conseiller national
19 janvier, 18h30
 Gemeindesaal Brütten



Tuena Mauro, conseiller national
10 décembre, 18h30
 Zunfthaus zur Haue, Limmatquai 52, Zürich
24 janvier, 10h00
 Geissbergsaal, Wolfhausen ZH



Zanetti Claudio, conseiller national
6 janvier, 20h00
 Parkhotel Wallberg, Volketswil



Zurich



Köppel Roger, conseiller national
pas d'événement



Steinemann Barbara, conseillère nationale
pas d'événement



Heer Alfred, conseiller national
24 janvier, 10h00
 Geissbergsaal, Wolfhausen ZH



Rickli Natalie, conseillère nationale
11 décembre, 18h30
 i de Schüür von Ramona und Ernst Graf,
 Niederfeldstrasse 44, 8408 Winterthur



Vogt Hans-Ueli, conseiller national
15 janvier, 18h30
 Zurich



Walliser Bruno, conseiller national
6 janvier, 20h00
 Parkhotel Wallberg, Volketswil



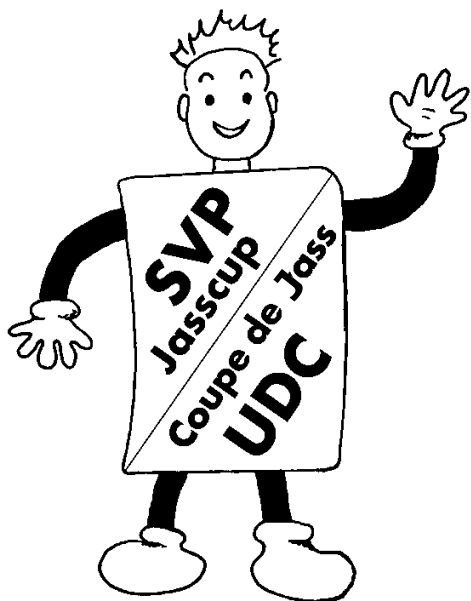
Egloff Hans, conseiller national
30 janvier, 11h00
 Gemeindezentrum, Oberengstringen



Matter Thomas, conseiller national
9 décembre, 12h00
 Meilen, Dorfstrasse 78 (vor dem Volg)



Rutz Gregor, conseiller national
10 décembre, 18h30
 Zunfthaus zur Haue, Limmatquai 52, Zürich



16^e Coupe nationale UDC de Jass

avec le président du parti Toni Brunner
et des conseillers nationaux et aux
Etats UDC

Samedi, 20 février 2016

10:00 – 16:00 heures

(ouverture des portes à 9h00)

au Kreisschule à Seedorf (UR)

Genre de jeu

Chibre avec partenaire tiré au sort.
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un
cadeau. Challenge pour le vainqueur

Concours d'estimation:

1er prix Fr. 300.-

2e prix Fr. 200.-

3e prix Fr. 100.-

Coûts d'inscription

- Coûts d'inscription: Fr. 30.-
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 25.-
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC,
sympathisants de l'UDC et amateurs de Jass sont
cordialement invités à cette sympathique
manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous
prions de vous annoncer le plus rapidement
possible avec le talon ci-dessous, par courriel,
par courrier postal ou par fax (nombre de places
limité). Suite à votre inscription, vous recevrez
une confirmation par poste, incl. les détails et un
plan de situation.

Date limite d'inscription: 12 février 2016

Organisation

L'UDC Uri sous la direction de la présidente du
groupe Petra Simmen et du conseiller national
Felix Müri.

Directeur du tournoi: Fabian Cadonau



Talon d'inscription

Je m'inscris à la 16^e Coupe nationale UDC de Jass du samedi 20 février 2016:

☐ Cartes françaises

☐ Cartes alémaniques

☐ Egal

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP Lieu: _____

Tél.: _____

Courriel ou fax: _____

**Inscription jusqu'au 12 février 2016 au:
Secrétariat général UDC, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: betschart@svp.ch**

IMPRESSUM

SVP-KLARTEXT | SVP-KLARTEXT ist eine Publikation der Schweizerischen Volkspartei SVP | Auflage: 55'000 | Herausgeber und Redaktion: Stiftung SVP-Parteizeitung, Generalsekretariat | Postfach 8252 | 3001 Bern | Tel.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | klartext@svp.ch | www.svp.ch | Redaktion: Kevin Crausaz | Bildquellen: Dany Schaer, SVP Schweiz, Parlament.ch.